

# la Lettre du Maire

Mesdames, Messieurs, chers Hinxois,

En ce début d'année, je veux tout d'abord vous adresser en mon nom et au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité !

**Que l'année qui s'ouvre à vous soit apaisée, remplie de joie et de sérénité !**

Après deux années perturbées par la crise sanitaire liée au Covid 19, l'année 2022 a retrouvé le cours normal des choses, avec la reprise des animations et le retour de nos fêtes locales.

Ce fut pour nous élus, **l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants** autour d'un moment convivial, véritable temps d'échanges et de présentation des richesses de notre commune, tant sur le plan historique, économique, qu'associatif.

Quant aux seniors, ils ont été conviés à partager un repas avant l'ouverture officielle des fêtes.

De bons moments de retrouvailles qui permettent de briser la solitude et de renforcer le lien social.

C'est avec plaisir que nous réitérerons ces initiatives lors de nos futures fêtes patronales.

Le 27 octobre dernier, **Monsieur le Sous-Préfet nous a fait l'honneur et la surprise de venir visiter Hinx.**

Cette rencontre a été pour nous l'occasion de lui présenter l'ensemble de nos infrastructures et de lui exposer les futurs projets, pour lesquels nous comptons, bien sûr, sur le soutien de l'Etat.



Au printemps, **une délégation de Thiézacois nous rendra visite, dans le cadre du jumelage** qui lie nos deux communes depuis 1986.

Nous aurons donc à cœur de recevoir chaleureusement nos amis Cantalous, le dimanche 30 avril.

L'été sera marqué par un événement singulier, avec **le passage du tour de France dans notre centre bourg**. Chacun de nous, petits ou grands, adeptes du cyclisme ou néophytes, aura le plaisir de voir défiler la caravane publicitaire, qui précédera le peloton **le 4 juillet prochain**.

Vous trouverez dans cette deuxième édition du journal municipal, les grandes lignes de notre action, nos réalisations, et les projets en cours ou à venir.

Avec la finalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, c'est un peu plus de 10 ha de terres qui vont s'inscrire dans le schéma d'aménagement des zones à urbaniser.

**Le programme d'urbanisation** s'étendra du centre bourg, de l'allée Mariette jusqu'au château d'eau, route de Dax et route de Poyartin. Il donnera la possibilité à l'enseigne Carrefour qui souhaite agrandir sa surface commerciale, de se déplacer.

Un travail étroit est en cours entre lotisseurs et élus afin d'harmoniser les opérations, d'assurer une continuité des voiries et un maillage des liaisons douces pour sécuriser les déplacements piétons. Certes, la physionomie de notre village va changer, mais derrière ce développement, Hinx doit rester ce qu'elle est, une localité accueillante !

**Ensemble contribuons à la protection de notre cadre de vie.**

Très belle année 2023 dans la bienveillance, la solidarité et l'espoir !

*« L'espoir ce n'est pas de croire que tout va bien  
mais de croire que les choses auront un sens »*

Václav Havel

Hélène Tomas  
Maire de HinX

## 1 - Bâtiments publics et équipements



Après l'avoir aménagé, les agents municipaux ont petit à petit investi le **nouvel atelier municipal**, route de Dax, au cours du 1<sup>er</sup> semestre. L'appartement attenant à l'atelier a été

entièrement rénové, il est loué depuis le mois de février.

**Le restaurant scolaire est désormais terminé** et parfaitement opérationnel pour le plus grand plaisir des petits hinois et du personnel. Pour cette opération, les dépenses ont été pleinement maîtrisées, avec un coût final inférieur aux prévisions.

A peine cet énorme dossier refermé, c'est un **nouveau grand chantier** qui vient d'être lancé : la rénovation du bâtiment arrière de la Mairie.

En attendant la finalisation de ce projet, la salle du conseil et l'entrée de la mairie ont été rénovées : peinture, isolation, plafond. Cette salle sera par la suite, scindée en deux bureaux, accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Le programme du renouvellement des équipements et du matériel se poursuit : le **deuxième tracteur** qui montrait des signes de fatigue vient d'être changé, le

**tableau d'affichage du hall des sports** a également été remplacé ainsi que **les photocopieurs de l'école et de la Mairie**.



Nouveau restaurant scolaire



Salle du Conseil municipal

Grâce aux aides conjuguées de la CAF, du Département et de la Chambre d'agriculture nous avons pu **renouveler l'ensemble du mobilier du restaurant scolaire** ainsi que le matériel de service.

## 2 - Environnement : Développement durable



### • Economie d'énergie :

Comme beaucoup de communes, nous avons décidé de contenir notre facture énergétique **en réduisant l'éclairage public entre minuit et 6h du matin** ; extinction totale dans l'ensemble des lotissements. Restent éclairés les ronds-points et intersections.

Sur l'axe Dax/Montfort seul un candélabre sur deux, demeure allumé.

Les lanternes bulles de la mairie et du hall des sports ont été remplacées.

Toujours dans le souci de minimiser notre facture d'électricité, **des panneaux photovoltaïques** seront installés sur la toiture sud du Groupe Scolaire.

Dans le contexte national de tension sur le réseau électrique, le risque de délestage a été annoncé, **les bénéficiaires de la téléalarme** devront en cas d'urgence **composer le 112**.

### • Espace sans tabac :

En partenariat avec la Ligue contre le Cancer, nous avons défini un espace sans tabac qui sera matérialisé **aux abords de l'école**. La commune s'engage aux côtés de la Ligue à relever plusieurs défis :

- Protéger et sensibiliser les jeunes
- Encourager l'arrêt du tabac ou limiter l'initiation au tabagisme
- Préserver l'environnement de la pollution due aux mégots

## • Points tris :

Deux points tris ont été aménagés route de Mestèpes et route de Gamarde pour recevoir les nouveaux containers.



Route de Mestèpes

## • Eaux pluviales :

Conformément à notre engagement, nous poursuivons les travaux d'entretien et de rénovation du réseau d'eaux pluviales.

La société HEA (Hydraulique Environnement Aquitaine) vient de nous remettre son rapport concernant le **schéma directeur de gestion des eaux pluviales** que nous lui avons mandaté.

Il s'agit d'une étude qui prend en compte la nature des sols, la topographie ainsi que l'aspect géologique. Ces données croisées avec les caractéristiques pluviométriques de notre territoire ont permis de proposer les solutions les plus adaptées sur les points qui posent problème.

Des contacts ont été pris avec les propriétaires concernés pour leur mise en œuvre.

Après deux années d'études et de négociations, les responsables de la Voie Verte du Conseil Départemental ont fini par accepter la réalisation d'un fonçage de celle-ci, ce qui permettra aux eaux qui s'accumulent dans le quartier de l'ancienne gare de s'écouler librement.



## 3 - Voirie



L'année 2022 a vu la **réfection de la route de Cornouailles en enrobé**. Huit kilomètres de fossés ont été reprofilés et les accotements renforcés sur les zones critiques.

Les chaussées déformées du carrefour de **la route des Savonniers, du jardin de Cédrine et de l'allée des Eglantiers ont été remises en état**, en vue de leur transfert à la Communauté de Communes, détentrice de la compétence voirie.

## 4 - Rond-point

Pour faire suite aux demandes de quelques habitants qui souhaitaient un embellissement du rond-point central, une consultation a été lancée sur le flash infos du 13 septembre dernier.

Très peu de réponses... Mais quelques interrogations sur la pertinence d'un tel projet.

La commission d'élus en charge de cette réflexion a émis des propositions et fait réaliser des devis. **Leur montant élevé nous oblige à rechercher d'autres solutions** à la fois esthétiques, moins onéreuses et en lien avec l'histoire locale.

## 5 - Espace Jeunesse



Le centre de loisirs a ouvert ses portes durant 21 jours cet été.

L'équipe d'animation a encadré en moyenne 61 enfants/jour. Toujours autant de succès avec 1 114 journées et le grand voyage à travers le temps autour de la thématique « **Retour vers le passé** ».

L'espace ados a accueilli 57 jeunes.

Un premier séjour de 4 jours pendant les vacances de février a permis à une trentaine de jeunes de découvrir **le Futuroscope et le Zoo de Beauval**.

Durant les grandes vacances, 12 jeunes (12/13 ans) ont séjourné à **la base nautique de Sabres** où ils se sont initiés au canoë-kayak et au tir à l'arc, durant 4 jours.

Quant aux 29 Sliders (15/16 ans) c'est en Espagne, qu'ils ont vécu une semaine inoubliable **au parc d'attractions Port Aventura**.

Le point information jeunesse a obtenu le renouvellement de sa labellisation pour une durée de trois ans. Dans le cadre du dispositif « **Projet adolescents, citoyenneté et animation locale** » des actions citoyennes et solidaires ont été mises en place au bénéfice de la commune.



Arrivée du Père Noël à l'école

## 6 - Journée Family Sport

Annulée pour cause d'intempéries, cette journée initialement organisée dans le cadre du mois des familles a été reportée sous une autre version : « **Esprit de Noël** » le 10 décembre sur notre marché.



Petitlut'hinx

En partenariat avec les enseignants et quelques associations, les enfants et leurs familles ont pu se divertir autour d'ateliers artistiques et culturels sur le thème de Noël, mais aussi profiter des nombreux jeux proposés

dans le hall des sports. Les amateurs de la chorale éphémère « Petitlut'hinx » ont animé avec ferveur cette belle matinée.

Enfin, les jeunes de Hinx Médias Loisirs ont réalisé avec la participation de quelques séniors des pochons de chocolats à destination des résidents des Sénioriales. Une belle initiative intergénérationnelle !



Jeux pour les enfants

## 7 - Vie locale



L'année 2022 a débuté sous le signe de la générosité et de la solidarité avec la collecte pour l'Ukraine qui a connu un franc succès. Tous les dons ont été triés par catégorie puis expédiés via nos agents vers le centre de Tartas.

Elle nous a également permis de renouer avec la tradition



Repas des aînés

de nos fêtes locales, d'innover avec le repas offert à nos aînés et l'accueil des nouveaux hinxois.

La fête des mères a été relancée mais sans grand succès. Nous réfléchissons à une autre formule pour honorer les mères.

Comme les années précédentes la régie des fêtes a organisé le samedi 3 décembre une marche et une course solidaires, au profit du téléthon. Merci aux généreux donateurs qui ont participé ainsi à faire avancer la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui recense les acteurs et planifie les actions à mettre en place en cas d'événements majeurs, naturels, technologiques ou sanitaires, sera remis à jour.

## Autres projets

La rénovation de l'ancienne école, bâtiment arrière de la Mairie, sera incontestablement le projet phare de l'année.



Les travaux de réhabilitation de ce bâtiment consistent en la réfection des WC publics et en la création de salles pouvant accueillir mariages, réunions et conseils municipaux.

Les travaux sont estimés à 575 000 € TTC études comprises. Nous avons d'ores et déjà l'assurance d'obtenir une première aide de 96 900 € de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

D'autres demandes de subventions sont en cours.

Les élus devront également se pencher sur le pôle culturel et prendre les décisions nécessaires à sa mise en accessi-

bilité et à la rénovation énergétique. En effet, ce bâtiment est soumis au nouveau décret tertiaire qui impose une réduction des consommations énergétiques, de -40% d'ici 2030.

Pour ce faire, nous nous sommes attachés les services d'un économiste de flux qui nous a proposé différents scénarios pour réduire notre consommation, mais aussi pour réfléchir et recourir à d'autres sources d'énergie, plus vertueuses et moins onéreuses.

Le groupe scolaire et la salle de sport sont aussi concernés par cette même réglementation.

En conséquence, des panneaux photovoltaïques destinés à produire de l'électricité en auto-consommation seront prochainement installés sur la toiture sud de l'École.

Un autre grand sujet sur lequel les élus devront se positionner dans le courant de l'année : le Presbytère, qu'ils souhaitent transformer en habitat inclusif. Étant donné le coût et la complexité d'un tel projet, nous nous sommes rapprochés d'un investisseur institutionnel : l'office public de l'habitat du département des Landes (XL Habitat).

Suite à l'annulation de la cérémonie des vœux, nous organiserons prochainement une réunion publique de mi-mandat afin de vous présenter la rétrospective des 3 années écoulées.

Nous ferons également le point de l'avancée de nos projets, en cours et à venir.